

Les membres de la Communauté Educative du Collège Saint-Joseph et du Lycée Saint-Pierre de Cusset ont défini six grandes priorités pour l'établissement en application de son Projet Educatif.

I Veiller à l'intégration et à l'épanouissement personnel de chaque élève.

Nous accueillons toutes les familles et tous les élèves qui ont choisi de venir nous rejoindre, quel que soit leur établissement d'origine. Les trois journées portes ouvertes donnent l'occasion à chacun de visiter les locaux et d'interroger les membres de la Communauté Educative sur notre fonctionnement. L'inscription est finalisée après rendez-vous avec le Chef d'Etablissement par la remise d'un dossier. Notre établissement fait partie du Réseau Sud Bourbonnais d'établissements catholiques et nous travaillons en étroite collaboration avec l'Ecole Primaire Notre Dame de Cusset (passages CM2/6^{ème}) et le Collège Saint-Dominique de Vichy (passages 3^{ème}-2^{nde}). En cours d'année, une rencontre parents professeurs et les rendez-vous individuels avec les familles permettent de faire un point régulier sur un élève et sur l'évolution de sa scolarité.

L'aide aux élèves ayant des problèmes personnels est une des priorités de l'équipe éducative. Ainsi, chaque élève a un rendez-vous individuel chaque trimestre avec son professeur principal pour faire un bilan personnel sur sa scolarité. Il peut bénéficier d'un Accompagnement Personnalisé (AP) de la sixième à la terminale. De même, des suivis pédagogiques et disciplinaires sont réalisés soit par le professeur principal soit par le responsable pédagogique. Enfin, des ateliers organisés pour les Enfants à Haut Potentiel (EIP), des Plans d'Accueil Personnalisés (PAP) sont mis en place pour les élèves souffrant de « dys... » et des Projets d'Accueil Individualisés (PAI) sont validés par le Médecin Scolaire pour les élèves souffrant de troubles de santé invalidants. A l'initiative de l'APEL (Association de Parents d'Elèves de l'Enseignement d'Elèves), des parents correspondants servent de lien entre les parents d'élèves et les professeurs principaux de la sixième à la seconde. Dans le cadre de la loi sur l'accessibilité, l'accès à l'ensemble de l'établissement de toutes les personnes handicapées sera possible d'ici à cinq ans.

II Accompagner chaque élève dans ses parcours.

Parcours Avenir : pour permettre aux élèves de **découvrir le monde économique et professionnel**, des stages en entreprise sont proposés aux élèves de troisième (une semaine pour tous les élèves) et aux élèves de quatrième-troisième volontaires dans le cadre de l'Atelier Découverte des Métiers (trois fois trois jours). Un forum organisé au sein de l'établissement permet à des anciens élèves et à des intervenants extérieurs de présenter aux élèves leurs filières d'études et leurs métiers. Nos élèves de troisième se rendent au forum Cap Avenir pour les aider dans leurs choix d'orientation professionnelle ou technologique. Nos élèves de première et terminale se rendent au forum Infosup pour faciliter leurs choix d'études post baccalauréat. Des réunions d'information post troisième et post seconde sont organisées pour les parents d'élèves. Des rendez-vous individuels avec le responsable de l'orientation, le responsable pédagogique ou le professeur principal et des heures de vie de classe permettent à chaque élève d'élaborer son **projet d'orientation scolaire et professionnelle**. Les élèves peuvent **développer leur sens de l'engagement et de l'initiative** dans des tâches d'encadrement à la maison de retraite ou à l'école primaire voisines, lors de l'opération « bol de riz » de solidarité en faveur de Madagascar ou de personnes en difficulté financière ou en organisant des collectes de jouets ou de vêtements remis au Secours Catholique.

Parcours Citoyen : pour faciliter l'apprentissage par les élèves des valeurs de la République, un **enseignement moral et civique** leur est dispensé dans l'ensemble des matières. Les élèves ont la possibilité de prendre des responsabilités telles que délégué de classe, délégué au conseil d'établissement ou délégué du collège au conseil municipal ou départemental des jeunes. Ils peuvent également s'investir dans des actions menées en partenariat avec la Croix Rouge ou en aidant à l'organisation de journées portes ouvertes par la diffusion d'affiches et de prospectus voire en organisant des visites guidées de découverte de l'établissement ou des animations. Ils participent ainsi à la **vie sociale de l'établissement et de son environnement**. Dans le cadre de **l'éducation aux médias et à l'information**, un groupe de collégiens encadrés par une journaliste professionnelle rédigent le journal du collège « actus bahut » qui compte trois parutions annuelles. Notre établissement est présent sur les réseaux sociaux (Facebook). Les élèves participent à la semaine de la presse à l'école. Enfin, l'utilisation d'Ecole Directe comme Environnement Numérique de Travail est coordonnée par le responsable de la communication et par le responsable informatique. En lien avec la Société de Restauration, une éducation au goût et à l'équilibre nutritionnel fait l'objet d'une convention passée avec le Conseil Régional conditionnée par l'intégration dans les menus de produits régionaux de qualité labellisée. Elle permet également de sensibiliser les élèves au gaspillage alimentaire.

Parcours d'Education Artistique et Culturelle : afin de permettre un **accès égalitaire à la culture** pour chaque élève et de former des citoyens cultivés, autonomes, conscients et responsables de nombreuses actions sont initiées. Afin de **promouvoir la culture tout au long de leur scolarité**, des partenariats ont été mis en place avec le théâtre de Cusset, l'opéra de Vichy et avec la compagnie de théâtre Procédé Zébre... Les élèves de sixième, en classe à projet, peuvent s'initier au chinois ou à l'espagnol et pratiquer les arts du cirque ou l'astronomie. L'ouverture à la culture scientifique est également présente avec le club biodiversité. Les collégiens, dans le cadre des classes partenaires sport et culture, peuvent pratiquer leur activité sportive favorite, faire de la musique, de la danse classique ou hip hop, découvrir le théâtre de masques et intégrer l'atelier journal et les clubs de scrabble, bridge, échecs ou minecraft. Les élèves, dans le cadre de l'association sportive, peuvent choisir la danse moderne. Ils peuvent également s'inscrire au chant choral. Les lycéens peuvent choisir un enseignement d'arts plastiques, d'arts visuels, d'arts du son ou de musique. Tous les élèves peuvent s'adonner aux plaisirs de la lecture ou de l'écriture dans les clubs co-animés par des enseignants de lettres et par les documentalistes. Les rencontres avec des écrivains, les sorties au théâtre ou au cinéma, la visite des souterrains de Cusset en sixième doivent être mentionnés. Ainsi, chaque jeune pourra élaborer son **parcours culturel et artistique de la 6ème à la terminale**. L'enseignement de l'histoire des arts fera l'objet d'une approche interdisciplinaire en collège. La participation des lycéens au projet « Water is Memory » sur les mémoires, en partenariat avec Procédé Zébre, s'inscrit lui aussi dans un contexte pluridisciplinaire. Les voyages linguistiques (Espagne, Allemagne, Angleterre, Italie et Chine), le jumelage avec Fribourg, les échanges avec les Etats Unis et la Nouvelle Zélande permettent à **chaque jeune d'acquérir une dimension internationale**. Les élèves participent à de nombreux concours (éloquence en lettres, kangourou et rallye mathématiques, big challenge en anglais, concours de la résistance et de la déportation...), à des conférences et à des cafés philo. Un spectacle clôture chaque année scolaire en Collège. Des semaines à thème (nouvel an chinois, presse, développement durable, science...), les expositions au CDI, la brocante culturelle et les rencontres d'artistes complètent une **proposition culturelle riche et variée**. La coordination de ces dispositifs est assurée par une référente culturelle.

III Permettre à chaque élève d'acquérir des savoirs et des savoir-faire grâce à un travail rigoureux.

La **qualité du travail** des élèves est favorisée par des **horaires réguliers**. La présence des élèves dans l'établissement est obligatoire dans les plages horaires précisées sur leur emploi du temps. Deux exceptions à cette règle : les classes « partenaire sport et culture » permettent aux élèves de collège qui le souhaitent de quitter l'établissement les mardis et les jeudis à 14h50 pour pratiquer une activité extra scolaire entre 15h et 17h.

De même, afin de les rendre plus responsables et plus autonomes, les lycéens peuvent être dispensés d'études en début ou en fin de journée. On signalera enfin les études du soir facultatives gratuites entre 17h et 18h30. Une **évaluation régulière** des connaissances est assurée régulièrement (devoirs surveillés) et **deux bilans trimestriels** sont effectués de la troisième à la terminale. Les enseignants de chaque matière s'efforcent de travailler en commun et d'harmoniser leur progression dans la réalisation du programme.

En plus d'une grande disponibilité des enseignants pour aider leurs élèves, des **cours de soutien** et des **cours de vacances** sont proposés aux élèves intéressés dans le cadre de Scolado+. Les outils documentaires sont mis à disposition de tous les élèves avec un apprentissage spécifique prévu dans l'emploi du temps des classes de sixième.

IV Permettre à chaque élève développer sa responsabilisation et son autonomie.

L'établissement veille à préparer les élèves aux transitions que constituent les passages de CM2 à sixième, de troisième à seconde et de terminale à l'enseignement supérieur en les rendant plus responsables et plus autonomes tout au long de leur cursus scolaire et en adaptant la méthodologie à chaque niveau de classe.

La **production de travaux en interdisciplinarité**, dont les EPI (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires) en collège et les TPE (Travaux Personnels Encadrés en lycée), est facilitée par un investissement important des enseignants dans leur réalisation. Les élèves sont ainsi placés dans des conditions idéales de liberté d'action tout en bénéficiant de l'aide de leurs professeurs. Le foyer, autogéré par les élèves, avec sa cafétéria constitue un espace de convivialité très apprécié des lycéens.

V Permettre à chaque élève d'appréhender l'évolution de l'environnement.

Pour permettre l'épanouissement personnel des élèves et pour répondre à une nécessité croissante de l'accès à l'information, l'établissement continue de développer des plans d'équipements numériques, allant d'un espace numérique de travail (ENT) à l'équipement des salles de classes. En effet, nous avons récemment équipé les laboratoires de sciences, des salles de classe du lycée, et nous sommes dotés de 24 tablettes numériques. De plus, comme l'accès à l'information dépend aussi de la qualité du service réseau, nous projetons de rénover notre infrastructure avec de nouveaux tracés en fibre optique.

Des intervenants extérieurs sont invités à venir parler aux élèves de faits de société (addictions, dangers d'internet, handicap, harcèlement, sécurité routière...) et des sorties de découverte en géologie et en histoire permettent d'illustrer concrètement les connaissances. En outre, tous les élèves de troisième peuvent bénéficier d'une formation aux gestes de premiers secours (PSC1).

VI Eduquer chaque élève et enseigner à la lumière de notre foi chrétienne.

Notre établissement est ouvert, de par la loi et par choix pastoral, à tout élève quelles que soient ses convictions religieuses. Chaque élève bénéficie d'un temps de Formation Humaine et Religieuse, respectueux des convictions de chacun. Tous les élèves ont des interventions régulières, intégrées à leur emploi du temps. Des thèmes choisis sont abordés par des témoins qui viennent partager leur expérience avec les jeunes (temps forts) et avec leurs familles (conférences le soir).

De plus l'établissement propose aux élèves qui le souhaitent la préparation à la Profession de Foi et aux sacrements de baptême ou de confirmation, un temps de prière hebdomadaire et des messes qui accompagnent les temps forts de la liturgie. Des camps ou week-end à thème sont proposés aux élèves intéressés.

Le lundi 8 février 2016